

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville est sollicitée par diverses associations pour l'attribution de subventions exceptionnelles.

Le crédit est de : 40 000 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission la répartition suivante :

LA BOULE LE CENTRAL

1 000 €

Le club la Boule le Central organise son traditionnel concours « l'Auvergnate » qui fêtera son dixième anniversaire cette année. La date du concours n'est pas encore précisée. Le bilan de l'édition 2006 laisse apparaître un solde positif de 1 300 € avec une participation du Conseil Général de 600 € et du CNDS de 300 €.

COMITE DEPARTEMENTAL DU PDD DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

400 €

Le Comité a organisé une compétition féminine « Journée de la Femme » le 21 janvier 2007 à la Maison des Boulistes. Une cinquantaine de joueuses ont participé à ce tournoi.

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DU PDD

1 000 €

Le Comité organise l'édition 2007 du Grand Prix de la Ville de Clermont-Ferrand le dimanche 6 mai 2007 sur la place des Bughes. 192 joueurs sont attendus.
Un solde négatif de 237 € est enregistré pour l'édition 2006.

PETANQUE CLERMONTOISE

300 €

Cette association de pétanque organise une journée festive de pétanque le samedi 2 juin 2007 sur la place des Salins, dans le cadre du Centenaire de la pétanque. Il s'agit de faire connaître la pétanque par des ateliers de pratique sportive accessibles aux passants, clos par un concours de doublettes (un licencié avec un non licencié). Un musée de la pétanque sera également installé sur la place.

SPORT PETANQUE PROMOTION

3 000 €

Cette association organise la 13^{ème} édition du National Pétanque de la Ville du 7 au 10 juin 2007 sur la place des Bughes. Cette manifestation est sans doute la plus importante accueillie sur Clermont-Ferrand en niveau de jeu et en nombre de joueurs.

Le bilan 2006 dégage un solde positif de 958 €. Le Conseil Général a accordé une subvention de 4 500 € et la Région 1 600 €.

L'aide technique de la Ville se monte à 38 020 €.

STADE CLERMONTOIS – Section Escrime**1 000 €**

La section Escrime a organisé une compétition de fleuret homme au Complexe Sportif des Cézeaux le samedi 11 mars 2007. Cette compétition fait partie du circuit national qualificatif pour les épreuves internationales. De grands compétiteurs nationaux et étrangers y ont participé.

Cette section a perçu une subvention de 3 000 € en 2006 pour l'organisation des championnats de France cadet au stadium Jean-Pellez.

L'aide matérielle de la Ville s'est élevée à 2 724 €.

STADE CLERMONTOIS – Section Tennis**4 500 €**

La section Tennis organise son traditionnel Tournoi International Junior au stade Philippe-Marcombes du 19 au 26 août 2007. Cette manifestation accueille plus d'une centaine de jeunes de divers pays.

Le bilan de l'édition 2006 dégage un solde positif de 214 € avec une aide du Conseil Général de 2 000 € et de la Région de 3 000 €.

L'aide matérielle de la Ville s'est élevée à 8 789 €.

STADE CLERMONTOIS – Section Boxe Française**1 000 €**

Cette section a organisé un tour de poule du championnat de France Elite Boxe Française le 24 février 2007 au gymnase Verlaguet. Le Stade Clermontois section Boxe a ainsi fédéré ses bénévoles autour d'un projet d'organisation valorisant la pratique de haut niveau pour ses 200 boxeurs pratiquant dont 42 % d'athlètes féminines.

ASM – Section Boxe**3 000 €**

Comme chaque année, la section Boxe organise un gala de Boxe le 20 avril 2007 au COSEC de la Gauthière. Une dizaine de combats sont prévus, dont une finale du championnat de France Professionnel super-légers et divers combats amateurs dont deux féminins. C'est l'occasion pour l'école de boxe dirigée par Tony Maulus d'être associée à une manifestation de bon niveau.

Le bilan de l'édition 2006 s'est soldé par un déficit de 22 463 €. La Région a participé pour 3 000 € et Clermont Communauté pour 2 000 €.

USAM – Section Moto**1 000 €**

Parmi les plus récentes sections de l'USAM, et après avoir assuré une activité essentiellement de loisirs, la section Moto souhaite s'orienter vers la compétition et participer à diverses courses de cross et d'enduro organisées par la Ligue d'Auvergne, avec une équipe de six pilotes et une équipe d'assistance de huit personnes. Les résultats sont comptabilisés pour le classement national des pilotes.

CLERMONT SAINT-JACQUES GYM**1 000 €**

Ce club de gymnastique de Saint-Jacques organise une demi finale nationale de gymnastique UFOLEP au stadium Jean-Pellez les 12 et 13 mai 2007 et au Complexe Sportif des Cézeaux. Environ 3 000 compétiteurs sont attendus. Ce club de quartier qui évolue en UFOLEP depuis sa création vers 1960 voit ainsi son travail de fond reconnu. Cette manifestation de masse constituera un temps fort pour l'ensemble de ses dirigeants et pratiquants.

L'aide matérielle de la Ville est estimée à 6 774 €.

SAINT-JACQUES FOOT**2 000 €**

Après un long et patient travail structuré depuis l'école de football, l'équipe I de l'AS Saint-Jacques évolue cette année pour la première fois en Division d'Honneur, ce qui majore considérablement l'ensemble de son budget, notamment pour les six déplacements supplémentaires. Un projet de financement par partenaire privé a été mis en place sur le stade mais n'a pas donné le résultat espéré.

Subvention de fonctionnement pour cette saison : 10 000 €

JEUNES DE LA GAUTHIERE**800 €**

Cette association a participé à la Coupe de France d'août à octobre 2006 et s'est comportée de manière honorable en atteignant le 5^{ème} tour de la compétition. Les qualifications successives ont entraîné des frais non prévus en déplacement et pour la réception des équipes.

Subvention de fonctionnement pour cette saison : 2 300 €, soit 300 € de plus

Contrat ville = 3 500 €

CLERMONT TRIATHLON**3 000 €**

Ce club clermontois organise le 6^{ème} triathlon longue distance à Saint-Rémy sur Durolle les 7 et 8 juillet 2007. IL s'agit de la seule épreuve de ce type en Auvergne. Depuis l'an dernier, plusieurs épreuves complémentaires, notamment en direction des jeunes et du grand public sont organisées la veille du triathlon.

Le bilan de l'édition 2006 s'est soldé par un déficit de 50 €. Le Conseil Général a participé pour 2 300 € et Clermont Communauté pour 700 €.

ASSOCIATION DE COORDINATION USEP DE CLERMONT-FERRAND**2 700 €**

Cette association organise la 5^{ème} édition des « Ascopiades » les 27 et 28 septembre 2007. Des ateliers de découvertes d'activités sportives sont proposés aux élèves des classes élémentaires de CP et CE. Huit cent élèves par journée avec 38 classes participantes sont encadrés par les enseignants, accompagnateurs, ETAPS, clubs clermontois et comités départementaux. L'objectif est également de montrer le respect des règles de la discipline et la vie collective inter-classe.

EASYRIDE 63**500 €**

Cette association clermontoise organise un festival de glisse urbaine au skate park du stade Philippe-Marcombes sous forme de compétitions, un week-end par spécialité : les 2 et 3 juin – Roller – et les 9 et 10 juin – Skateboard. 2 catégories ont été mises en place, Espoirs et Experts afin de permettre aux plus jeunes de participer.

L'aide matérielle de la Ville est estimée à 3 000 €.

CLUB ARVERNE DE PLONGEE**500 €**

Ce club souhaite participer à la sortie sport et nature organisée par la section nationale Plongée de la Fédération Française Handisport pour faire découvrir les fonds sous-marins de la Mer Rouge à des handicapés. Cette découverte, d'une durée d'une semaine, est ouverte à tous les clubs de plongée handisport de France. L'an passé, une action similaire avait été organisée à la Ciotat.

4 handiplongeurs et 5 encadrants spécialisés handisport sont concernés par ce projet.

STADE CLERMONTOIS – SECTION VOLLEY-BALL**500 €**

La section Volley-ball du Stade Clermontois organise un tournoi de fin de saison au Complexe Sportif des Cézeaux le 27 mai 2007. Une centaine de participants sont attendus. L'objectif est de faire connaître le volley-ball afin d'augmenter le nombre de licenciés. Une subvention a été accordée l'an passé au Stade Clermontois section Volley-ball pour l'organisation de deux tournois dont l'un dans le cadre du centenaire. Un solde positif de 654 € est noté pour ces manifestations.

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL**12 000 €**

Le Comité Départemental de Basket-ball a obtenu l'organisation d'un plateau de ¼ et ½ finale de la Coupe de France masculine Pro A les 24 et 25 avril 2007 à la Maison des Sports. Cette compétition est réservée aux équipes premières masculines seniors disputant les championnats Pro A, Pro B, NM I. Le vainqueur est qualifié pour une coupe d'Europe de la saison suivante. Le club local Stade Clermontois Basket Auvergne s'est qualifié en ¼ de finale.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2007

Le Maire,

Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE